# LIVRET D'ACCUEIL CRÈCHE MUNICIPALE **ARC-EN-CIEL**

La Ville respire, s'exprime, s'anime I www.mairie-bruges.fr

Bruges

# CHIFFRES CLÉS

200 places
en crèches municipales

260 enfants
accueillis

85 agents
au Pôle Petite Enfance

entre 0,42 € et 5,26 € par heure : c'est le coût pour les familles selon les situations et les ressources (hors CAF)

8 400 € : soit le reste à charge annuel pour la ville d'une place d'accueil (Petite Enfance) / 1,7M€ pour les 200 places en crèche

# UN ESPACE D'ACCUEIL

Vous et votre enfant serez prochainement accueillis à la crèche municipale Arc-en-Ciel de Bruges.

La crèche collective a pour vocation d'accueillir les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et de créer dans le cadre d'un projet éducatif et pédagogique global, les conditions favorables au développement affectif, physique et psychologique de l'enfant.

Les enfants nécessitant un accueil personnalisé (maladie chronique, handicap) sont accueillis dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) réalisé en collaboration avec la famille, le médecin traitant de l'enfant, le médecin référent de la structure et la directrice puéricultrice.

La crèche municipale Arc-en-Ciel est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Bruges, présidé par Mme le Maire. Elle est ouverte en priorité aux familles brugeaises.

Le règlement de fonctionnement présenté en conseil de crèche et validé par le conseil d'administration du CCAS définit les modalités de fonctionnement de la crèche.

La crèche municipale Arc-en-Ciel accueille quotidiennement **38 enfants** qui évoluent au sein de 3 espaces :

- **L'espace Les Tortues** qui accueille 10 enfants
- **L'espace Les Hérissons** qui accueille 13 enfants
- **L'espace Les Ecureuils** qui accueille 16 enfants

Chaque section est composée d'un espace de jeux et de repas, d'un espace de sommeil et d'un espace d'hygiène.

Un jardin aménagé et 2 patios à ciel ouvert sont des espaces de jeux extérieurs.

La crèche dispose également d'un local poussette accessible aux familles pour le stockage des poussettes en journée..

# INFOS PRATIQUES

La crèche municipale est ouverte :
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30.

Elle est fermée 4 semaines en août, 1 semaine entre Noël et Nouvel An et 2 jours dans le cadre de journées pédagogiques. Des fermetures exceptionnelles peuvent être décidées lors de mouvement de grève ou de tout autre évènement imprévu.

# LE PROJET ÉDUCATIF & PÉDAGOGIQUE :

Le projet éducatif de la crèche Arc-en-Ciel est le fruit d'une réflexion avancée sur les besoins de l'enfant. Il s'appuie sur des connaissances et des réflexions de psychologues, de pédiatres et de psychanalystes autour du développement du jeune enfant.

Le projet pédagogique de la crèche Arc-en-Ciel se décline autour des besoins de votre enfant et de vous, parents et premiers éducateurs de votre enfant. Il est mis en œuvre par l'ensemble des professionnels de la petite enfance.

La construction d'une relation de confiance et une réponse bienveillante aux besoins de votre enfant sont au cœur de nos pratiques professionnelles. L'accompagner dans son développement en respectant son rythme et en lui permettant de grandir dans un environnement serein sont nos priorités.

Dès la naissance, votre enfant a des compétences sensorielles et motrices. Il est un être humain en construction, une personne unique. Avec l'accompagnement d'un adulte présent à ses côtés, attentif à ses besoins, soucieux de son bien-être, qui le laisse exercer ses compétences librement et lui permet d'en développer d'autres, l'enfant se construit en tant qu'individu unique capable d'explorer et de comprendre le monde qui l'entoure, et d'y trouver sa place.

Nous mettons tout en œuvre pour être cet adulte sur qui votre enfant peut compter pour satisfaire ses besoins et soutenir ses actions. Nous sommes à son écoute et avons confiance en lui. L'enfant ressent alors un sentiment de sécurité intérieur qui lui permet de se construire dans son individualité, de découvrir le monde, de gagner en autonomie et d'avoir confiance en lui sous le regard bienveillant et les paroles encourageantes des professionnels.

Nous sommes également présents à vos côtés pour vous informer, répondre à vos questions et vous accompagner dans votre rôle de parent.

En collaboration avec la psychologue de la crèche, des temps d'échange autour des besoins de l'enfant (acquisition de la propreté, les émotions du jeune enfant, tétine et doudou…), sont proposés au cours de l'année.

L'accueil régulier de votre enfant se fera après une période dite d'adaptation ou de familiarisation.

# L'ÉQUIPE :

L'équipe est composée de professionnels de la petite enfance et d'un cuisinier qui mettent quotidiennement leurs compétences au service du développement de votre enfant. Leur écoute, leurs observations et leurs connaissances leur permettent de répondre au plus près aux besoins de votre enfant et de vous accompagner dans votre fonction parentale.

L'équipe de professionnels de la petite enfance se compose :

- D'une directrice, titulaire du Diplôme d'Etat d'infirmière puéricultrice
- D'une éducatrice de jeunes enfants titulaires du Diplôme d'Etat
- D'auxiliaires de puériculture, titulaires du Diplôme d'Etat
- De professionnels titulaires du CAP Petite Enfance ou du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- D'un médecin référent de la crèche
- D'une psychologue clinicienne

# LA PÉRIODE D'ADAPTATION :

Cette étape permet à votre enfant et vous-même de vous familiariser progressivement avec un accueil collectif, de faire connaissance et de construire au fil des jours une relation de confiance avec les professionnels qui prennent soin de votre enfant. La durée de la période varie selon les besoins de votre enfant et les vôtres. Elle s'étend de 3 jours à 3 semaines.

# DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

**A partir de 7h30 jusqu'à 9h15 : Accueil des enfants et de son parent.**

C'est un temps de transition important pour l'enfant et pour vous. Il est synonyme à la fois de continuité dans la vie de l'enfant entre la maison et la crèche et de séparation avec vous, ce qui peut parfois générer des émotions intenses. Une relation de confiance et un accueil bienveillant permettent à l'enfant de vivre le plus sereinement possible ce moment. C'est un temps d'échange autour des moments de vie de votre enfant, de votre famille, pendant lequel la tétine et le doudou sont de précieux alliés. Les tétines et doudou sont laissés à disposition des enfants pendant le temps d'accueil.

**Entre 9h30 à 11h00 : Proposition d'activités et/ou jeux libres**

En fonction des besoins de votre enfant, des activités d'éveil, de découverte, de manipulation (jeux moteurs, jeux d'eau, transvasement, musique, constructions, puzzles, peinture, pâte à sel…), sont proposées dans les différents espaces de jeu de la crèche. Aucune activité n'est imposée à l'enfant. Pendant les temps dit de « jeux libres », chaque

enfant, en fonction de ses besoins, expérimente et découvre les jeux/jouets, espaces et mobiliers mis à sa disposition, à son rythme, sous le regard bienveillant des professionnels. Des sorties extérieures sont proposées régulièrement au cours de l'année : sortie au parc, spectacle, ludo-médiathèque, salle de motricité de l'école Arc-en-Ciel. Au cours de l'année, différentes animations regroupent l'équipe du multi-accueil, les parents et les enfants notamment lors de temps festifs (en décembre, sortie en juin, fête de fin d'année…), afin de partager des moments de convivialité.

**Entre 11h et 12h ou à la demande (pour les enfants avec une alimentation exclusivement lactée) : Déjeuner des enfants**

Les biberons pour les enfants qui n'ont pas débuté la diversification sont proposés à la demande de l'enfant. Tous les éléments d'un repas équilibré (entrée/plat/dessert) composé à partir du Programme National Nutrition Santé sont servis en même temps à votre enfant. Le désir d'autonomie de votre enfant est encouragé en lui permettant de manger seul, avec une cuillère ou avec les mains en fonction de ses compétences. Les « grandes réussites » laissent parfois des traces sur les vêtements et toujours de la confiance en soi ! Après le repas, les professionnelles petite enfance propose à votre enfant de se « débarbouiller » seul avec un gant de toilette. Un miroir est mis à leur disposition.

**A partir de 12h : Temps de sieste en fonction des besoins de l'enfant**

Après le déjeuner, les enfants sont invités à se déshabiller et à ranger leur vêtement dans une boîte identifiée avec une photo. Les professionnelles petite enfance les encouragent et les aident en fonction de leurs besoins. Le type de couchage proposé à votre enfant évolue en fonction de son développement et de ses besoins. Progressivement, le lit haut à barreaux laisse la place à un lit au sol. Votre enfant devient ainsi autonome dans son besoin de dormir, de se reposer. Le besoin de sommeil de votre enfant, indispensable pour son développement, est respecté. Des temps de sieste supplémentaires sont également proposés en fonction des besoins de l'enfant.

**Entre 15h et 16h : Goûter proposé aux enfants. Chaque élément du gouter est choisi en tenant compte des recommandations du Programme National Nutrition Santé.**

**Entre 16h et 18h30 : Accueil des parents et départ des enfants – Jeux libres et/ou activités en petits groupes d'enfants.**

## Nous contacter :


**CRÈCHE MUNICIPALE ARC-EN-CIEL**

55 rue Claudeville
33520 Bruges

**DIRECTRICE :**

Nadia Benabid
**T** 05 56 16 48 65

**ESPACES :**

Les Tortues :
**T** 05 56 16 48 66

Les Hérissons :
**T** 05 56 16 48 67

Les Écureuils :
**T** 05 56 16 48 68


Bruges